



PROJET D'AMÉNAGEMENT SITE BRIQUETERIE DU NORD

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DES ATELIERS MENES DANS LE CADRE DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 23 MARS 2022, SALLE EUGÈNE DUTHOIT.

L'OBJET DE CES ATELIERS EST D'ALIMENTER L'ECRITURE DES ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT QUANT A LA TRANSFORMATION DU SITE DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME EN COURS DE MODIFICATION. CES ELEMENTS SERONT AINSI INTEGRES DANS LA FICHE D'OAP (ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION)

Atelier forme urbaine et aménagement

- Éléments de l'histoire du site :
 - Conserver la cheminée
 - Présence de briques
 - Préconiser / privilégier la brique rouge
- Qualité architecturale :
 - Hauteur limitée à 16 mètres en cœur d'îlot, à 12 mètres et pavillonnaires sur les franges
 - Matériaux HQE (haute qualité Environnementale) – Matériaux biosourcés
 - Balcons / terrasses à privilégier et à végétaliser
 - Végétalisation des façades et des toitures
 - Panneaux photovoltaïques / jardins sur les toits
 - Parking souterrain, rendre la voiture le moins visible possible
 - Logements adaptables : contribution à la construction durable afin de répondre de manière respectueuse à la diversité de la société : selon la composition familiale, l'habitat pour personnes âgées, le télétravail...
- Qualité paysagère :
 - Intégration de l'environnement existant
 - Espaces communs intergénérationnels
 - Jardins familiaux

- Zone de rencontre pour sécuriser les espaces
- Introduire une perméabilité par les modes doux en matière de déplacement avec les autres quartiers
- Espaces dédiés aux associations
- Créer un lieu de vie
- Modes de déplacement doux sur le site
- Augmenter le % des espaces verts, ne pas se contenter du % minimum

Atelier mobilité, schéma viaire, déplacement

- Éviter le flux de transit au sein du quartier
- Retravailler la circulation dans le quartier
- Instaurer des modes doux, maillage modes doux au sein du quartier
- Limiter le nombre de places de stationnement / Avoir des solutions alternatives
- Instaurer des mesures d'accompagnement financières pour se diriger vers des solutions alternatives
- Imposer des bornes électriques
- Travailler la circulation au sein de la Cité Jolivet
- Travailler les transports en commun publics / à compléter avec le réseau ferroviaire : lieu de connexion pont Supérieur
- Utiliser le futur quartier pour le maillage cyclable / voies vertes
- Étudier la problématique d'accès aux parkings pour les locataires, les riverains, les utilisateurs des transports en commun
- Instaurer des parkings couverts pour ne pas visualiser les véhicules
- Privilégier l'accès au métro (piétons sécurisés), accès doux pour aller au métro
- Desserte bus à améliorer vers les écoles

Atelier autour de la transition écologique

- Végétalisation du bâti
- Ambition à poser sur le pourcentage d'espaces verts (Groupe 1 propose que ceux-ci soient supérieurs à 40 % de l'emprise au sol, le groupe 2 quant à lui propose plutôt un pourcentage supérieur à 50 %)

- Retrouver des arbres, forêts urbaines porteuses de biodiversité et îlot de fraîcheur en ville ;
- Créer des lieux de rencontre
- Prendre en compte la pollution atmosphérique / les risques pour la santé / la problématique du bruit / l'urgence climatique
- Création de puits de carbone / forêts urbaines
- Pousser les ambitions en ayant des transports en commun performants / zones à faible émission
- Trouver des réponses à l'exclusion des jeunes pour un 1^{er} achat / l'offre proposée aujourd'hui trop chère
- Services partagés / voitures partagées, minimisation de la place de la voiture individuelle
- Réfléchir à une offre en matière de petite enfance
- Créer des espaces verts à partager vis-à-vis de la plaine du Cossec qui serait saturée
- Mettre en place un ÉcoQuartier en lien avec le quartier
- Viser l'autoconsommation : chauffage / éclairage (LED) / eau chaude (chauffe-eau solaire) / déplacements / éoliennes / photovoltaïques / isolation
- Logements passifs voire réellement à énergie positive ; viser le confort en hiver et en été
- Extension du réseau de chauffage urbain jusqu'à ce site
- Limitation de l'artificialisation des sols
- Choix de matériaux éco-responsables
- Toiture : récupération des eaux pluviales
- Création de noues, place importante de l'eau dans l'aménagement
- Création d'une ferme urbaine (éventuellement sur les toits) / d'un pôle de recherche / de propositions en circuit court
- Jardins collectifs, pédagogie de l'alimentation saine, produire en circuit court, ateliers de nutrition
- Création de parkings souterrains de façon majoritaire ou aériens couverts de panneaux photovoltaïques
- Maintenir le bocage et les arbres sur le site
- Planter avant les travaux afin de gagner des saisons de pousse des végétaux.

- Planter des fruitiers
- Connexion inter quartier : mobilité douce
- Locaux à vélo / Auto partage
- Gestion différente des déchets à voir comme une ressource : compostage et valorisation de la matière / borne d'apport volontaire avec le tri afin de limiter la place et la vue des poubelles dans le quartier
- Des services dans le quartier, des entreprises ou de l'artisanat éco-responsable,

Atelier sur la programmation, le logement, les services et les équipements publics

- C'est un site très proche du métro, la Métropole demande donc une densité minimum de construction par l'application d'un coefficient de 0,7 soit 700 m² de surface développée (pas au sol) pour un terrain de 1 000 m².

Dans le cas de la Briqueterie la surface développée sera d'au minimum 40.200m² eu égard aux dimensions du site. La MEL demande que 20% de ces surfaces soient dédiées à des fonctions de type économiques (artisans, bureaux, commerces...)

- Création de commerces afin de répondre aux carences actuelles du quartier : commerces polyvalents de type halle, commerces de proximité quotidiens, des services de santé des lieux de vie comme un café ou un restaurant ;
- Concilier la vie paisible de quartier et les nuisances éventuelles apportées par ces activités. Eviter les rez de chaussée commerciaux qui posent parfois des problèmes de cohabitation ?
- Trouver des solutions logements face à la difficulté de la primo accession sur la commune
- Trouver une offre adaptée en matière de petite enfance, déjà déficitaire actuellement et qui se tendra encore avec l'arrivée de nouvelles populations
- Vigilance par rapport aux flux générés outre par ces nouveaux logements mais aussi par ces activités,
- Station V'Lille et box à vélo à implanter
- Progressivité des hauteurs / Vigilance particulière à avoir sur les vis-à-vis avec les maisons existantes
- Retrouver la structure des espaces publics du quartier avec notamment ces haies qui délimitent bien les différents usages et rendent le secteur agréable et vert